



OACI

L'AVIATION UNIE

Communiqué

www.icao.int



Le Président du Conseil de l'OACI, M. Olumuyiwa Benard Aliu (au centre, à gauche) et la Secrétaire générale, Mme Fang Liu (à gauche), se sont joints au Directeur général de l'aviation civile de la France, M. Patrick Gandil (au centre, à droite), au Directeur régional du Bureau EUR/NAT de l'OACI, M. Luis Fonseca de Almeida (à droite), et à de nombreux autres responsables gouvernementaux et personnalités du secteur du transport aérien pour célébrer, à Paris, le 70^e anniversaire du Bureau régional Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT) de l'Organisation.

LE BUREAU RÉGIONAL EUROPE ET ATLANTIQUE NORD DE L'OACI CÉLÈBRE 70 ANS D'ASSISTANCE AUX ÉTATS

MONTRÉAL ET PARIS, le 12 juillet 2016 – La contribution importante apportée par le Bureau régional Europe et Atlantique Nord (EUR/NAT) à la sécurité, à la sûreté et au développement durable de l'aviation civile internationale au cours des 70 dernières années a été célébrée à Paris par le Président du Conseil, M. Olumuyiwa Benard Aliu, la Secrétaire générale, Mme Fang Liu, le Directeur général de l'aviation civile de France, M. Patrick Gandil, et des centaines d'autres invités issus du gouvernement ou du secteur de l'aviation.

« Je suis très heureux de me trouver à nouveau à Paris, en particulier pour un événement aussi agréable et significatif que la célébration des 70 années de contribution historique de ce bureau à l'aviation civile internationale », a déclaré Olumuyiwa Benard Aliu, le Président du Conseil de l'OACI. « Le Bureau de Paris sert au moins 56 États et ne pourrait remplir cette mission ambitieuse sans la générosité constante du gouvernement français et l'engagement indéfectible de celui-ci à assurer son fonctionnement efficace. »

Devant les personnalités présentes, Mme Fang Liu, Secrétaire générale de l'OACI, a mis en exergue la façon dont l'OACI s'emploie à consolider les ressources requises par tous ses bureaux régionaux pour mieux appuyer une mise en œuvre plus efficace des normes et pratiques recommandées de l'Organisation, ainsi que pour relever les nouveaux défis et assumer les responsabilités auxquels ils font face. « En renforçant les attributions et la responsabilité de nos bureaux régionaux, eu égard en particulier à la manière dont ils collaborent et coordonnent directement leur action avec les États, l'OACI peut mieux assurer une harmonieuse coordination organisationnelle à l'échelle tant mondiale que régionale. Ce processus contribue aussi à susciter la volonté

politique requise pour renforcer les capacités et promouvoir la mise en œuvre de notre initiative majeure *Aucun pays laissé de côté* », a-t-elle souligné.

Le Bureau EUR/NAT de l'OACI a contribué à gérer en toute sécurité les avancées technologiques ayant conduit au premier aéronef à turboréacteurs, et le lancement du transport supersonique. Il a aussi joué un rôle essentiel dans la coopération européenne efficace qui a été mise en place pour assurer une utilisation civile et militaire flexible de l'espace aérien, et a contribué à faciliter le passage à la libéralisation sous forme de transformation des compagnies aériennes nationales en transporteurs privés.

« Cette présence régionale de l'OACI à Paris est absolument essentielle à une coordination efficace de services aériens sûrs, sécuritaires et fiables », a fait remarquer le Président du Conseil de l'OACI. Il a également reconnu que les travaux de l'ensemble des sept bureaux régionaux à l'échelle mondiale deviennent plus importants que jamais pour la manière dont l'Organisation contribue à assurer la collaboration nécessaire pour un accès sûr et fiable des citoyens et des entreprises du monde entier au transport aérien mondial.

« Ce constat rappelle par ailleurs que même si l'Europe se caractérise aujourd'hui par la présence d'un nombre élevé d'institutions solides et efficaces dans le secteur de l'aviation civile, la structure de gouvernance de ces entités ne leur permet pas d'être accréditées auprès d'autant d'États couvrant un spectre géopolitique si varié et si complet que le Bureau régional EUR/NAT de l'OACI », a précisé M. Aliu.

La Secrétaire générale, Mme Liu, a en outre relevé l'important défi qui se pose dans les régions EUR et NAT, « étant donné l'écart considérable entre les niveaux de maturité des systèmes d'aviation civile, les profils de trafic et les capacités opérationnelles des États ».

Le Directeur régional du Bureau EUR/NAT de l'OACI, M. Luis Fonseca de Almeida, a conclu que « la coopération entre les États, les organismes internationaux et régionaux, et l'industrie aéronautique est le seul moyen efficace d'assurer une amélioration permanente de l'aviation, à l'échelle tant régionale que mondiale. Pour mieux aider les États à harmoniser leurs résultats techniques et opérationnels en utilisant leurs ressources stratégiques, nous devons nous réinventer et adapter notre modèle d'activité aux nouveaux défis. L'appui de nos parties prenantes régionales a été essentiel au succès enregistré dans les régions EUR et NAT au cours des sept dernières décennies, et nous y compterons encore davantage dans les années à venir ».

Ressources pour les rédacteurs :

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

[Bureau régional Europe et Atlantique Nord de l'OACI](#)
[Initiative *Aucun pays laissé de côté* de l'OACI](#)

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 514-954-8220
+1 (438) 402-8886 (mobile)
[@icao](#)

William Raillant-Clark
Administrateur des communications
wraillantclark@icao.int
+1 514-954-6705
+1 514 409-0705
[@wraillantclark](#)